

## Caisses de pension et implications des risques liés au changement climatique

### Un nouveau rapport anglais encourage les fonds de pension à considérer les risques du changement climatique dans leur politique d'investissement

Le groupement d'investisseurs institutionnel sur les changements climatiques (IIGCC), collaboration entre des fonds de pension et autres investisseurs institutionnels dont la Fondation ethos, représentant £1'000 milliards sous gestion, et le Carbon Trust, entité fondée par le gouvernement du Royaume-Uni dans le but d'aider les entreprises à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre, ont conjointement mandaté Mercer Investment Consulting pour qu'ils rédigent un guide à l'attention des caisses de pension sur la gestion des risques liés au changement climatique. Le rapport final, intitulé "A Climate for Change: A Trustee's Guide to Understanding and Addressing Climate Risk" a été publié le 8 août dernier.

Ce rapport a pour but de sensibiliser les fonds de pension aux implications des risques liés au changement climatique et de les informer sur l'intégration de ces risques dans une politique d'investissement. C'est une première dans la réflexion sur l'approche des risques environnementaux et sociaux à long terme par les caisses de pension.

Selon le rapport, toutes les classes d'actifs pourraient potentiellement être affectées par le changement climatique. L'effet pourra être ressenti directement - par exemple en terme de dommage à l'agriculture ou à l'immobilier - ou au travers de normes mises en place pour gérer les effets du changement climatique dans le cas de l'industrie énergétique ou automobile.

Cinq types de risques clés sont identifiés :

- **Le risque légal:** il résulte des nouvelles législations tel le système européen d'échange de quotas d'émissions, et impacte de manière plus significative les secteurs avec de hauts taux d'émissions tels les secteurs industriel, de l'électricité, et de l'énergie.
- **Le risque physique:** il est causé par les sécheresses, les inondations, les orages et la hausse du niveau de la mer et affecte les secteurs dépendant de l'environnement tels ceux de l'assurance, de l'agriculture, de l'immobilier, du tourisme et de l'eau.
- **Le risque de litige:** les entreprises émettant de larges volumes de gaz à effet de serre pourraient être tenues responsables des dommages associés aux effets physiques du changement climatique.
- **Le risque compétitif:** la prise de conscience des consommateurs et l'augmentation des coûts de l'énergie peuvent donner un avantage compétitif aux entreprises qui prennent des mesures pour diminuer leurs émissions de gaz à effet de serre, celles-ci bénéficiant de coûts plus bas et des marges bénéficiaires plus élevées ainsi que d'une meilleure réputation et de la confiance accrue des consommateurs.
- **Le risque de réputation:** la politique de refus de gérer leur contribution au changement climatique ou de leur niveau de pollution peut avoir des effets négatifs sur l'image des entreprises.

Suite à l'identification de ces risques, le rapport recommande et détaille **trois étapes distinctes d'action** :

- Evaluer sa compréhension des thèmes, définir une position et en conséquence revoir sa politique d'investissement ;
- S'assurer de l'intégration de cette politique et de la compréhension des thèmes par ses consultants et gestionnaires ;
- Considérer la possibilité de réviser ses positions en portefeuille, d'adopter une stratégie d'actionnariat actif ou d'investissements spécifiques.

Ce guide est donc un manuel pour les fonds de pension qui cherchent à gérer proactivement les implications financières du changement climatique.

## **Ethos et le changement climatique**

**La Fondation d'investissement ethos est membre du IIGCC** qui a mandaté le rapport. La stratégie d'investissement d'ethos, fondée sur des principes de développement durable, prend en compte les risques et opportunités liés au changement climatique. En effet, pour chaque entreprise dans les portefeuilles de la fondation, les objectifs et programmes de réduction de CO<sub>2</sub>, de réduction de consommation d'énergie et d'augmentation d'utilisation d'énergies renouvelables sont systématiquement pris en compte. Les indicateurs de performance sur les émissions de CO<sub>2</sub> et la consommation d'énergies renouvelables sont également évalués. Ces informations nous sont fournies par SiRi Company le plus grand réseau mondial de consultant en analyse extra financière. **Ethos gère donc activement les risques liés au changement climatique** et, dans le cadre de son analyse environnementale et sociale globale, privilégie les entreprises qui gèrent mieux ces risques que leurs concurrents.

Par ailleurs, ethos considère que les entreprises doivent faire preuve de transparence et communiquer leurs émissions de gaz à effet de serre ainsi que leur stratégie de gestion du changement climatique afin que les investisseurs soient en possession de l'information nécessaire à leur analyse. En conséquence, **ethos est devenu membre du Carbon Disclosure Project (CDP)**, un groupe d'investisseurs institutionnels représentant \$20,000 milliards, qui a signé collectivement une requête d'information sur les émissions de gaz à effet de serre envoyée aux 500 plus grandes compagnies du monde. 300 de ces 500 entreprises, dont une dizaine d'entreprises suisses, ont répondu au questionnaire qui est disponible sur le site Internet du CDP. Selon les réponses obtenues par le CDP, 45% de ces entreprises considère que le changement climatique représente un enjeu pour elle. La dernière demande d'information (CDP3) est actuellement en cours et ses résultats seront publiés sur le site du CDP en septembre 2005 (pour plus d'information voir : <http://www.cdproject.net/>)

Finalement, ethos approuve les **résolutions d'actionnaires** demandant aux entreprises de communiquer leurs émissions de gaz à effet de serre, comme dans le cas par exemple de l'assemblée générale d'Anadarko en 2004 (28% de soutien).

## **Un regard sur les entreprises suisses et le changement climatique**

En Suisse, plusieurs sociétés ont pris position sur le changement climatique, définissant une stratégie d'action, prenant des mesures internes et participant au dialogue global. Mentionnons à cet égard deux exemples, l'un du secteur des services et l'autre de celui de l'industrie : Swiss Re et Holcim.

**Swiss Re** a défini le changement climatique parmi les thèmes clés qui détermineront le futur contexte économique. L'entreprise participe activement aux négociations internationales sur la convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, explore l'utilisation des instruments économiques pour la mise en œuvre du Protocole de Kyoto, et sensibilise le public et plus particulièrement ses clients aux risques liés au changement climatique par le biais de

nombreuses études. Swiss Re a publié sa première publication sur les risques du changement climatique il y a dix ans. Par ailleurs, l'entreprise a pris l'engagement de devenir neutre du point de vue des émissions de carbone par une réduction de ses émissions de CO<sub>2</sub> de 15% et un investissement dans le World Bank Community Development Carbon Fund afin de compenser les émissions restantes.

**Holcim** est un autre exemple d'entreprise suisse qui tente de répondre aux risques financiers posés par le changement climatique sur son industrie. Les émissions totales issues de la production de ciment constituent en effet environ 5% du CO<sub>2</sub> émis par l'activité humaine. L'industrie du ciment fait donc face à un risque important. En 2002, Holcim a pris l'engagement de diminuer ses émissions moyennes de CO<sub>2</sub> de 20% par rapport au niveau de 1990 d'ici 2020. Selon l'entreprise, la demande de ciment continuera d'augmenter, en particulier dans les pays en voie de développement et la société devra donc se fournir chez les entreprises qui le produiront de la manière la plus efficiente en termes de coûts et d'impact environnemental et social.

Plus généralement, selon une étude de la Fondation ethos sur le reporting environnemental et social des entreprises suisses qui paraîtra à l'automne, seule la moitié des 50 plus grandes entreprises suisses adresse au moins brièvement dans leur reporting les mesures prises pour répondre au phénomène du changement climatique telles que la réduction de leurs émissions de gaz à effet de serre ou l'augmentation de leur efficacité énergétique. En outre, une vingtaine d'entreprises fournit des indicateurs sur leurs émissions de gaz à effet de serre et quelques compagnies reconnaissent explicitement la matérialité financière du changement climatique pour leurs affaires, à l'instar de Swiss Re et d'Holcim, mais aussi d'ABB, de Georg Fischer ou de Sulzer.

#### Liens utiles :

- Le rapport "A Climate for Change: A Trustee's Guide to Understanding and Addressing Climate Risk", est disponible à l'adresse suivante [carbontrust@fishburnhedges.co.uk](mailto:carbontrust@fishburnhedges.co.uk) ou sur le site du Carbon Trust au [www.thecarbontrust.co.uk](http://www.thecarbontrust.co.uk)
- Institutional Investors Group on Climate Change (IIGCC): [www.iigcc.org](http://www.iigcc.org)
- Carbon Disclosure Project: [www.cdproject.net/](http://www.cdproject.net/)